

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON)	COMMENTAIRES
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.	Oui.	- Ajout d'espaces de recherche partagés au pavillon Alexandre-Taché (102.26 m2). - Intégration des besoins en espace de recherche au programme fonctionnel du campus unifié.
2. RESSOURCES	Ajouter et remplacer des bornes sans-fil à l'intérieur des différents Campus.	Améliorations techniques apportées.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances.	Oui.	- Total de 155 bornes, dont 135 remplacées et 20 ajoutées dans les différents campus/pavillons.
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs de bibliothèques et doyens de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.	Non.	- Aucune présence.
		Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.		Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente.	Oui.	- En croissance.
	Offrir du support aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche.	Participation au <i>Comité de travail de la gestion des données de recherche.</i>	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Dataverse en consortium.	Oui.	- Paramétrage de Boréalis (auparavant Dataverse). - Création de la page web de la gestion des données de recherche par la bibliothèque. - Création du Comité de gestion des données de recherche à l'UQO.
		Participation au groupe BCI (créé par le sous-comité des bibliothèques) sur la gestion des données de recherche.		Accès aux ressources du projet Portage services de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC-CARL) suite à la signature d'une entente avec le BCI.	Oui.	- Ressources accessibles. - Le réseau Portage est maintenant sous l'Alliance de la recherche numérique du Canada.
		Poursuite de l'élaboration de la stratégie institutionnelle.		Entreprise d'une enquête sur les ressources de données. institutionnelles et les pratiques de gestion des données sur le campus.	Oui.	- Sondage préparé pour envoi en avril 2022.
				Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support qui est offert par le Service de la bibliothèque.	Oui.	- Ébauche de la stratégie institutionnelle en cours pour déterminer le plan d'action du soutien à offrir.
				Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données.	Oui.	- Première formation offerte (autres à venir).
				Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.	Oui.	- Présentation offerte. - Création d'une équipe à la bibliothèque.

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –

2. SUITE	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.	Oui.	- Soutien complet. - Doté de ressources supplémentaires.
		Acquisition de collections et documents de bibliothèque.			Oui.	- Achats de documents pour répondre aux besoins des chercheur.e.s.
	Remplacer le logiciel de la bibliothèque par une plate-forme partagée de service.	Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s.	Non.	- En développement. - Consolidation des services.
		Convivialité de l'interface.		Accès élargi aux collections des BU québécoises.	Oui.	- Hausse des demandes de prêts entre bibliothèques.
		Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.		Politiques de prêt plus souples.	Oui.	- Harmonisation des politiques de prêt dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises. - Période de prêt plus longue, renouvellement automatique et abolition de frais de retard.
	3. GESTION ET ADMINISTRATION	Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires, grâce au développement et à la bonification d'outils de soutien aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).	Oui.	- Maintien/ enrichissement d'une section « Ressources » (site web). - Réalisation d'activités en format individuel (49 rencontres).
				Nombre de subventions obtenues.	Oui.	- Taux de succès en croissance (≥50 %).
				Nombre de rencontres de comités (<i>Comité de la recherche et de la création (CRC)/ Comité de valorisation et développement de la recherche (COVADER)</i>).	Oui.	- Tenue de rencontres du CRC (8) (aucune du COVADER).
				Nombre de chercheur.e.s mentoré.e.s.	Oui.	- Nouveaux programmes en déploiement. - Séances de mentorat à visée spécifique (6). - Taux de soutien de plus de 50 % aux chercheur.e.s .
		Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes.	Oui.	- Dépassement de la cible (≥2).
		Améliorer le soutien aux assistant.e.s de recherche et aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue des activités d'accompagnement.	Oui.	- Séances d'encadrement (3). - Activités de mobilisation (<i>Ma thèse en 180 secondes</i>) (3). - Journée de la relève (1). - Appui à la mobilité des étudiant.e.s-chercheur.e.s (≥8).
				Mise en œuvre de la <i>Politique</i> .	Oui.	- Mise en application depuis l'adoption.
				Nombre de stagiaires post-doctoraux.	Oui.	- 22 (59 % canadiens et 41 % de l'étranger).

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –

3. SUIVE	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s et d’interface avec les services administratifs, en conformité avec les exigences des <i>Trois organismes</i> , tout en adaptant les méthodes de travail au contexte de la pandémie.	Entrée en fonction et formation d’une nouvelle ressource professionnelle à la recherche suite au départ en congé prolongé de la ressource en place depuis 10 ans.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l’augmentation de volume due au nombre croissant de chercheur.e.s embauché.e.s, de la transition continue vers le télétravail et des mouvements au plan des ressources.	Oui.	- Nouvelle ressource en place développant ses connaissances et raffinant son expertise. - Poste à mi-temps n’est pas encore affecté à ces tâches, mais une autre ressource de l’équipe apporte son aide afin de maintenir le niveau de services et le délai de traitement des pièces. - Délais respectés, le contexte pandémique ayant eu pour effet de diminuer le volume. - Poursuite de l’adaptation au télétravail, méthodes de travail adaptées et consolidées à cette nouvelle réalité.
		Embauche et formation d’une ressource permanente à mi-temps.				
		Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.				
		Poursuite de l’adaptation des processus administratifs au contexte de télétravail et gestion des cas d’exception et particularités liés au contexte de la pandémie.				
	Implanter le nouveau guide d’administration financière des Conseils fédéraux.	Revue des politiques et procédures afin de les adapter aux nouvelles règles des organismes subventionnaires fédéraux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Traitement des pièces en fonction du nouveau guide implanté par les organismes fédéraux.	Oui.	- Pièces traitées en respect des nouvelles règles même si les procédures et politiques n’ont pas pu être révisées par manque de ressources.
	Assurer la promotion par la DCR du succès de nos chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l’évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via ses plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur son site Web et sur ses médias sociaux.	Oui.	- Annonce via le site web de l’UQO des nouvelles quant aux subventions obtenues par les chercheur.e.s. - Partage subséquent de ces nouvelles sur les plateformes de réseaux sociaux (principalement Facebook, Twitter et LinkedIn).
		Ajout d’une page web sur la recherche subventionnée.		Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s.	Oui.	- Promotion des divers projets de recherche des chercheur.e.s sous forme de nouvelles, ou de partages sur les réseaux sociaux.
		Ajout d’une page web pour recruter des personnes pour participer à des projets de recherche.		Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s.	Oui.	- Mise en lien des chercheur.e.s avec les médias et de ces expert.e.s aux médias sur divers sujets.
				Contribution au recrutement des étudiant.e.s de cycles supérieurs.	Oui.	- Promotion des cycles supérieurs (5 à 7 virtuel et infolettres) étant donnée la pandémie (et le non-présentiel).
	Améliorer la couverture des doctorant.e.s/ post-doctorant.e.s/ boursier.èr.s.	Développement d’un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné	Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.	Non.	- Campagne de promotion en cours, mais à visée différente.
				Diffusion sur les médias sociaux des personnes qui obtiennent un doctorat, portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes.	Oui.	- Publication de nouvelles pour annoncer les soutenances de thèse sur les pages des Départements du site web de l’UQO et partage des textes sur Facebook.
				Promotion avec nos doctorant.e.s .	Non.	- Réalisation rendue impossible par le contexte de la COVID et le manque de ressources.
		Ajout de la plateforme Instagram UQO.		Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s’impliquer dans la recherche et sa vulgarisation.	Oui.	- Invitation des étudiant.e.s des cycles supérieurs à participer au concours <i>Ma thèse en 180 secondes</i> . - Promotion de ce concours via des nouvelles et des partages sur les réseaux sociaux.

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –

4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÉMENT	S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Charge de travail équitable au sein du CÉR.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Mise en place et amélioration de méthodes de travail.	Oui.	- Traitement de tous les formulaires.
		Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de <i>Comité désigné</i> et au respect du <i>Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche</i> .		Maintien de l'accréditation à titre de <i>Comité désigné</i> à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.	Oui.	- Obtention du renouvellement de la désignation ministérielle.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique.	Oui.	- Réalisation sur une base régulière.
		Mise à jour des formulaires.		Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s.	Oui.	- Tenue de présentations.
				Formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano.	Oui.	- Tenue de présentations.
		Mise à jour de la <i>Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains</i> .		Mise en œuvre de la <i>Politique</i> .	Oui.	- Application de la mise à jour (mars 2022).
	Adopter une politique de sécurité dans les laboratoires de recherche.	Adoption de la politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un Comité.	Oui.	- Formé par les porteurs du dossier (ressources humaines). - Processus d'approbation en cours d'une représentante du <i>Décanat de la recherche et de la création</i> au sein du Comité.
				Nombre de rencontres du Comité.	Oui.	- Tenue d'une rencontre du Comité.
				Mise en œuvre de la politique.	Oui.	- Mise en application depuis l'adoption.
	Répondre aux besoins de recherche impliquant des animaux suite à l'implantation des sciences naturelles (foresterie) à l'UQO.	Implantation de la <i>Politique de bons soins aux animaux</i> adoptée en 2014-2015.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du <i>Comité de bons soins aux animaux</i> .	Oui.	- Tenue de rencontres du Comité (5).
				Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du Comité.	Oui.	- Tenue de sessions d'intégration, d'orientation et de réalisation d'études de cas pour les membres du Comité (3).
				Suivis requis suite à la visite de la première demande de certification du <i>Conseil canadien de protection des animaux</i> (CCPA).	Oui.	- Révision du programme de protection des animaux en cours suite à l'évaluation de la certification.
	Implanter le <i>Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion</i> (ÉDI).	Mise en place d'actions prévues au <i>Plan</i> (actions initiales, en vue de l'implantation du <i>Plan</i> et récurrentes, en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.	Oui.	- Mise en ligne d'une section ÉDI sur le site de l'université (outils). - Développement d'une formation sur les biais inconscients à l'intention des membres des comités de recrutement (corps professoral). - Lancement d'un appel de candidatures (CRC) intégrant des mesures ÉDI. - Mise en place d'un comité institutionnel et opérationnel. - 26 actions réalisées.
5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche en mettant davantage en valeur la valorisation régionale dans le cadre des projets de recherche en partenariat.	Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de leur propriété intellectuelle (PI).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'ententes.	Oui.	- Rencontre de travail avec un cabinet-conseil en soutien à la PI pour un appui stratégique des chercheur.e.s (1). - Conseils personnalisés aux chercheur.e.s dans le cadre d'ententes de recherche (≥10).
		Organisation de différentes activités de promotion de la recherche.		Nombre et/ ou tenue d'activités de promotion réalisées.	Oui.	- Participation aux tables de travail du <i>Bureau de coopération interuniversitaire</i> (BCI) (3). - Rencontres avec des <i>Regroupements sectoriels de recherche industrielle</i> (RSRI) (≥2).